

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 19/10/2011

Réception par le Prefet : 19/10/2011

Publication : 25/10/2011



Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations de la Commission Permanente

Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

N° CP-2011-10-6-2

Séance du mardi 18 octobre 2011

DESIGNATION DES REPRESENTANTS DU CONSEIL GÉNÉRAL AU SEIN DU COMITE DE PILOTAGE DU CONTRAT DE PARTENARIAT POUR L'EAU ET LES MILIEUX AQUATIQUES PASSE AVEC L'AGENCE DE L'EAU RHIN-MEUSE

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération n° CP-2011-3-6-3 du 11 mars 2011 approuvant le Contrat de partenariat pour l'eau et les milieux aquatiques,
- VU la délibération n° CG-2011-1-1-4 du 31 mars 2011 relative aux délégations de compétences du Conseil Général à la Commission Permanente,
- VU le rapport du Président du Conseil Général,

APRES EN AVOIR DELIBERE

- désigne comme représentants au Comité de Pilotage du Contrat de Partenariat pour l'Eau et les Milieux Aquatiques 2010-2012 :
 - M. Charles BUTTNER Président du Conseil Général qui présidera cette instance,
 - MM. Pierre BIHL, Michel HABIG et Alain GRAPPE membres désignés en tant que représentants du Département au Comité de Bassin Rhin-Meuse,
 - M. Pierre GSELL, en tant que Président de la Commission de l'Environnement, de l'Agriculture, du Cadre de Vie et de la Montagne.
 - M. Pierre VOGT

LE PRESIDENT
Pour le Président
du Conseil Général du Haut-Rhin
et par délégation,
le 1^{er} Vice-Président

Rémy WITH

Adopté